

■ **Fondation Miéville-Hory**, à Neuchâtel, CH-645-1000980-8, le soutien des activités et de la vie culturelle dans le canton de Neuchâtel (FOSC du 26.10.2004, p. 8). Grangier Alfred et Delacoste François Xavier ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Hotz François, de Baar, à Fenin-Vilars-Saules, membre du conseil de fondation.
Journal no 2892 du 22.09.2005
(03036096 / CH-645.1.000.980-8)